

Le Pays du Haut Limousin : un territoire essentiellement rural

Territoire essentiellement rural, le Pays du Haut Limousin fait face à une diminution et à un vieillissement de sa population.

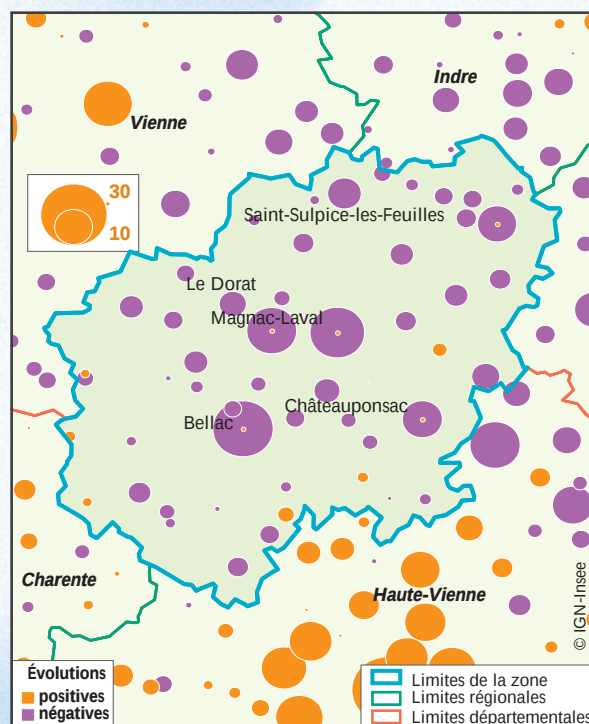
La part des personnes âgées et le poids prépondérant de l'agriculture entraînent des revenus de 17 % inférieurs à ceux du département et souvent composés de pensions et de retraites.

Les navettes domicile-travail augmentent régulièrement, ce qui fait du Pays du Haut Limousin un territoire largement ouvert sur l'extérieur.

Le Pays du Haut Limousin, implanté dans le nord du département de la Haute-Vienne et limitrophe de la région Poitou-Charentes, regroupe dans ses 54 communes, 31 000 habitants, soit 20 par km² contre 42 en Limousin. Il est composé des cantons de Bellac, Châteauponsac, Le Dorat, Magnac-Laval, Mézières-sur-Issoire et Saint-Sulpice-les-Feuilles, dans leur ensemble et d'une partie de ceux de Bessines-sur-Gartempe et Nantiat. Il est desservi d'est en ouest par la route nationale 145 et, du nord au sud, par la route nationale 147. La liaison ferroviaire Limoges-Poitiers traverse également le territoire.

Châteauponsac, les deux seules communes dont la population dépasse les 2 000 habitants. Il s'agit donc d'un espace essentielle-

Des évolutions contrastées



Évolution de la population
entre 1990 et 1999 (en valeurs absolues)

Source : Insee - recensements de la population de 1990 et 1999

Un solde naturel pénalisant

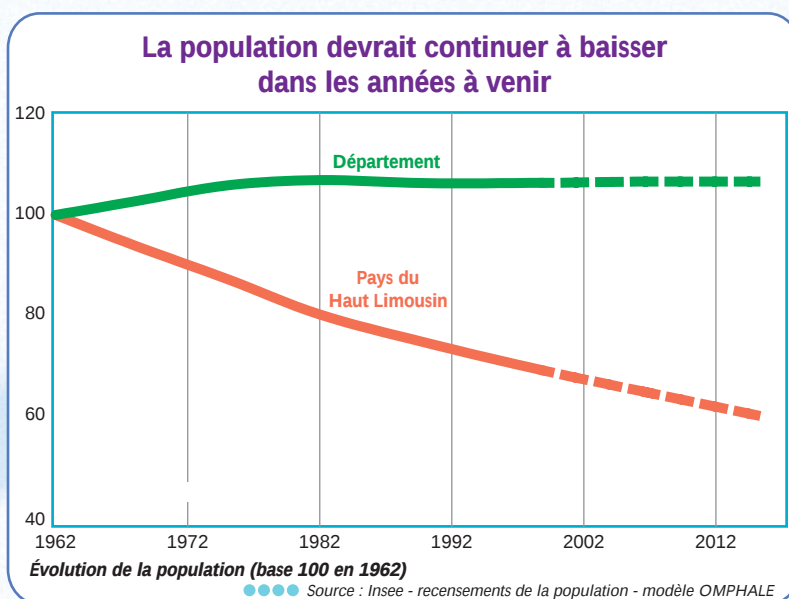
Une personne sur cinq réside à Bellac ou à

ment rural. Depuis 1962, le Pays a perdu près d'un tiers de ses occupants. Six des 54 communes ont perdu la moitié de leurs effectifs en quarante ans. Cependant, sept d'entre elles ont augmenté leurs effectifs entre 1990 et 1999. En fait, la population se redistribue sur le territoire, mais si on projette dans le futur les tendances démographiques observées par le passé, il pourrait encore perdre 4 000 personnes d'ici 2015. Le gain en population de quelques communes d'une part, et un solde migratoire légèrement positif d'autre part, ne compensent pas le déficit naturel important. La décroissance démographique s'explique en effet par la structure plutôt âgée de la population avec, pour conséquence, un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) largement déficitaire. À l'instar des autres communes rurales du département, plus d'une personne sur trois a plus de 60 ans. Parmi celles-ci, un quart vit seule, surtout les femmes lorsqu'elles ont atteint ou dépassé 75 ans. Autre phénomène lié en partie au vieillissement de la population : la part des pensions et retraites dans le revenu est plus élevée sur le territoire que dans l'ensemble de la région. De plus, de nombreux retraités sont d'anciens exploitants agricoles ; il en découle un revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé inférieur de 17 % à celui de la Haute-Vienne.

De nombreux logements inoccupés

Près de 20 000 logements sont répartis sur l'ensemble du Pays avec une augmentation de près de 2 % par rapport à 1990. La construction de nouveaux logements sur la zone peut paraître paradoxale eu égard à la perte de population. Ceci s'explique par le fait que, là comme ailleurs, la taille moyenne des ménages a fortement diminué. Si en 1962, dans le Pays du Haut Limousin, 310 logements étaient nécessaires pour héberger mille personnes, il en faut aujourd'hui 450. Parallèlement, 18 % des logements recensés sur la zone sont classés comme résidence secondaire et 13 % n'ont pas d'occupant. Les logements vacants sont disséminés sur tout le territoire ; on en rencontre cependant un peu moins dans les secteurs de Bellac et de Saint-Sulpice-les-Feuilles et un peu plus dans l'extrême sud-ouest du territoire.

Le Pays du Haut Limousin est faiblement équipé en services de proximité. Ainsi, sur



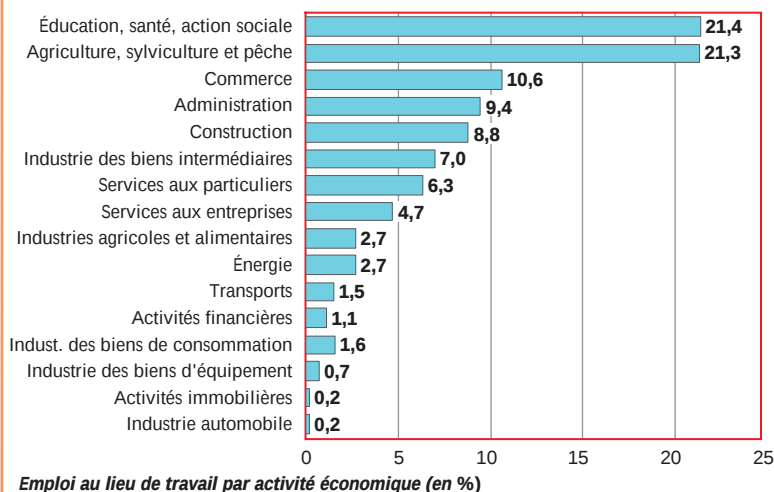
les 36 équipements dits structurants observés en 1998 lors de l'inventaire communal, seul le secteur sanitaire est relativement bien développé grâce à l'Hôpital du Haut Limousin réparti sur trois sites, Bellac, Magnac-Laval et le Dorat. Pour ce qui concerne les autres activités, l'équipement du territoire est assez faible. Il est même en régression depuis 1980. Seule une commune sur deux bénéficie d'un magasin d'alimentation, à peine une sur trois d'un salon de coiffure, un quart d'une boucherie. Des dispositifs particuliers sont ainsi mis en place

pour assurer le service de proximité aux résidents des zones moins bien desservies.

L'agriculture a connu d'importantes évolutions

Le Pays du Haut Limousin se caractérise par la part importante de l'activité agricole, secteur qui ces dernières années a fortement évolué mais qui occupe encore plus de 20 % des actifs, soit près de 2 000 personnes. Ainsi, en une douzaine d'années, de nombreuses modifications sont intervenues : réduction du nombre total

L'agriculture et l'éducation, santé, action sociale sont des secteurs très présents



Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire au lieu de travail)

Le tourisme : une activité à organiser et à développer tout au long de l'année

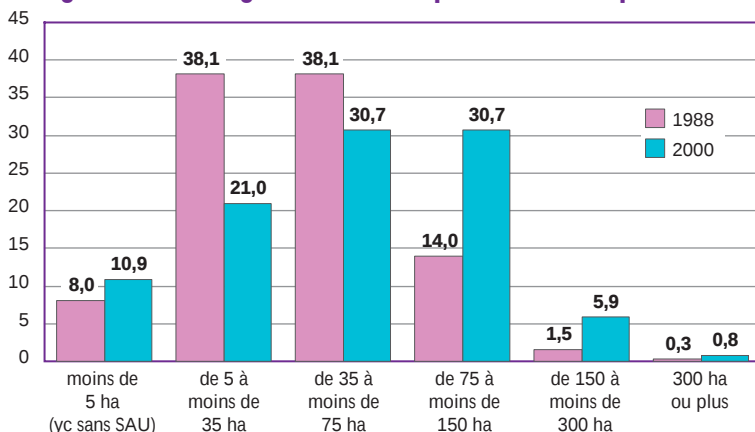
Un état des lieux et un diagnostic de l'activité et de l'offre touristique du Pays du Haut Limousin ont été réalisés par la Codab (Commission de Développement de l'Arrondissement de Bellac) et validés par les acteurs touristiques du Pays. L'activité touristique repose encore essentiellement sur la période estivale. Elle est liée à la forte présence de l'hôtellerie de plein air qui s'est inégalement adaptée à l'évolution des attentes de sa clientèle. Le lac de Saint-Pardoux situé en limite de territoire constitue le pôle touristique et de loisirs structurant de la partie sud du Pays. Sur les cinq dernières années, l'activité touristique tend, pour les autres formes d'hébergement (gîtes, chambres d'hôtes...), à se développer hors saison conformément aux grandes tendances actuelles de la consommation touristique.

Le Pays offre de forts atouts patrimoniaux et un espace naturel préservé propices au développement des loisirs de plein air. Aujourd'hui, cet espace propose plus de 1 000 km de chemins de randonnée balisés, des activités autour de la baignade, de la pêche, du kayak et de l'équitation. Mais elles restent insuffisantes en nombre et fonctionnent en filière et de manière cloisonnée.

L'offre culturelle est contrastée avec des événements forts et de notoriété nationale. Concentrés sur la période estivale, ils présentent un caractère très saisonnier et génèrent essentiellement un public de festivaliers et de proximité.

Seuls deux pôles d'animations sont ouverts à l'année, le Musée de Châteauponsac et les visites guidées de la collégiale du Dorat. Ces deux sites n'ont pas d'effet structurant pour le Pays car ils se trouvent isolés dans un environnement touristique local peu développé et insuffisamment professionnalisé, d'où leurs difficultés, d'une part à maintenir la fréquentation et d'autre part, à générer des flux touristiques sur le reste du territoire.

Augmentation régulière de la superficie des exploitations



Répartition des exploitations agricoles selon la superficie agricole utilisée (en %)

Source : Agreste - recensements agricoles

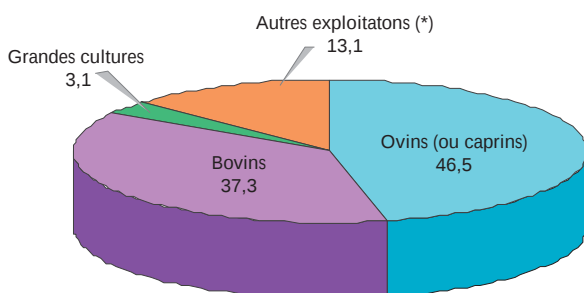
des exploitations, diminution du nombre de petites structures au profit d'exploitations supérieures à 75 hectares, évolution des productions et des techniques. De 1988 à 2000, le Pays du Haut Limousin a donc perdu plus de 800 exploitations, soit 34 % du stock initial. Mais si leur nombre diminue, leur superficie moyenne augmente régulièrement. Globalement, les exploitations de plus de 75 hectares représentent aujourd'hui 37,5 % de l'ensemble contre seulement 16 % en 1988. Et leur poids dans l'agriculture en termes de superficie est passé de 39 % à 68 %. Les exploitants individuels louant leurs terres au moment de leur retraite ont permis cette évolution. Durant la même période, les productions se sont elles aussi modifiées. Le Pays du Haut Limousin se caractérise par une forte tradition ovine : près

de la moitié des exploitations sont spécialisées dans la production d'agneaux. Mais cette spécificité tend à s'estomper. La part des exploitations bovines a augmenté de presque 3 points en douze ans, alors que celle des autres élevages d'animaux baissait de 10 points. Dans le même temps, la part des autres exploitations, notamment de polyélevage est passée de 7 % à plus de 12 %.

L'industrie représente, quant à elle, 15 % de l'emploi total, soit environ 1 500 personnes. Elle est surtout dominée par le secteur de la métallurgie et transformation des métaux, activité majoritairement représentée par de petites structures car la zone ne compte que cinq établissements industriels de plus de 50 salariés.

Comme dans le reste de la région, le secteur tertiaire domine avec plus d'un emploi sur deux. Le secteur éducation, santé, action sociale est bien représenté avec surtout le développement régulier des ser-

Essentiellement des herbivores



Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique en 2000 (en %)

(*) polyélevage, association culture-élevage, légumes, fruits

Source : Agreste - recensement agricole 2000

vices aux personnes. Le vieillissement de la population et les efforts fournis pour le maintien à domicile des personnes âgées peuvent expliquer ce constat.

On observe sur le territoire une baisse continue de la population active ayant un emploi, baisse de plus de 16 % depuis 1982. Elle a heureusement pu être limitée par l'augmentation importante du taux d'activité féminin durant la même période (+14 points). Cette baisse aurait été beaucoup plus importante sans cette progression.

Des actifs de plus en plus mobiles

Zone de résidence	Emploi		Évolution 1999-1975	% de fuite (*)		Part des entrants (**)	
	en 1975	en 1999		en 1975	en 1999	en 1975	en 1999
Pays Nord Haute-Vienne	11 800	9 200	-22,0	13	24	4	16
Arrondissement de Brive-la-Gaillarde	45 000	47 000	+4,3	5	12	5	12
Arrondissement de Tulle	33 000	29 500	-10,3	5	13	5	14
Arrondissement d'Ussel	14 500	13 500	-7,0	6	12	8	16
Arrondissement d'Aubusson	19 000	13 000	-30,8	6	17	3	11
Arrondissement de Guéret	36 000	30 000	-16,9	5	11	3	10
Arrondissement de Bellac	15 000	12 200	-18,8	13	27	6	18
Arrondissement de Limoges	113 000	113 700	+0,4	3	6	4	8
Arrondissement de Rochechouart	14 300	12 200	-14,4	10	27	8	22
ENSEMBLE DES ARRONDISSEMENTS	289 800	271 100	-6,5				

(*) le pourcentage de fuite représente la part des actifs d'une zone qui la quittent quotidiennement pour travailler
 (**) la part des entrants représente la part de l'emploi local occupé par des personnes extérieures à la zone

Source : Insee - recensements de la population de 1975 et 1999

De plus en plus de navettes domicile-travail malgré la baisse de l'emploi

Les actifs de la zone sont de plus en plus mobiles. En effet, si la plupart des personnes travaillant dans le Pays du Haut Limousin résident sur ce territoire (84 %), ils sont de plus en plus nombreux à venir quotidiennement d'ailleurs pour y travailler. Ainsi, en 1975, pour 100 emplois, quatre étaient occupés par des personnes venant quotidiennement de l'extérieur pour travailler dans le Pays du Haut Limousin ; ils sont seize aujourd'hui.

Carte d'identité de l'habitant du Pays du Haut Limousin

L'habitant du Pays du Haut Limousin est généralement une personne relativement âgée, vivant souvent seule : 11 000 personnes ont plus de 60 ans et un tiers des ménages ne compte qu'une seule personne. Elle réside dans un habitat plutôt ancien, plus d'un logement sur deux ayant été construit avant 1949. Ses revenus fiscaux sont assez faibles, 63 % des foyers fiscaux étant non imposés. Elle vit sur un territoire peu équipé où les équipements de base sont de moins en moins fréquents ce qui l'oblige à se déplacer vers des communes pôles quelquefois assez éloignées. Il s'agit le plus souvent d'un employé (28 % de l'ensemble), mais assez fréquemment aussi d'un exploitant agricole.

Dans le même temps, de plus en plus d'actifs quittent le Pays pour aller travailler à l'extérieur : treize sur cent étaient dans ce cas en 1975, ils sont désormais vingt quatre. Le phénomène des migrations alternantes s'est donc amplifié, tant dans le Pays du Haut Limousin que dans les arrondissements de la région, en Limousin et en France. Et paradoxalement, les migrations augmentent vers le Pays du Haut Limousin

alors que l'emploi y a fortement baissé, du fait sans doute de difficultés d'ajustement entre emploi et qualification.

L'essentiel des migrations alternantes se fait avec l'aire urbaine de Limoges, échange qui connaît d'ailleurs la plus grande progression depuis 1975. Des échanges existent aussi avec la Creuse, la Charente essentiellement avec Confolens ou encore avec l'aire urbaine de Saint-Junien.

L'observation des migrations alternantes donne l'image d'un pays tourné vers l'extérieur, axe essentiel de développement à retenir.

Présentation

Ce document est extrait du diagnostic de territoire réalisé par l'Insee Limousin en partenariat avec la Codab (Commission de Développement de l'Arrondissement de Bellac). Ce diagnostic développe l'ensemble des thèmes abordés ici dans le cadre du projet de charte de Pays du Haut Limousin.

Emmanuelle Bonnet (Codab)
 Martine Brethenoux (Insee)
 Christian Principaud (Codab)
 Jean-Noël Thomas (Insee)



50, avenue Garibaldi
 87031 Limoges cedex
 Tél 05 55 45 20 07
 Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
 Abonnements 05 55 45 21 41
 Contact presse 05 55 45 20 58



www.insee.fr

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
 Rédacteur en chef Olivier Barlogis
 Secrétaire de fabrication Maryse Lasfargues
 Impression Lavauzelle Graphic
 Maquette iti communication

Prix 2,50 €

Dépôt légal : juin 2004
 Code SAGE : FOC040524
 ISSN : en cours
 Copyright - INSEE 2004

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »